



3/4

ANNEXE : organisation de l'école LUCIE AUBRAC NANTERRE

Cette organisation traduit dans l'école Lucie Aubrac le cadre sanitaire national de référence : <https://www.education.gouv.fr/media/67182/download>

Dans le protocole sanitaire, il est donné plusieurs conseils aux parents :

« Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Les personnels procèdent de la même manière ».

▪ L'accueil :

- Pour des raisons sanitaires les parents d'élèves ne sont pas autorisés à entrer dans l'école. Seul l'accès au parvis est autorisé en gardant la distanciation sociale recommandée.
- Horaires d'entrée décalés : (les groupes définis, les horaires d'accueil à préciser) :

En maternelle comme en élémentaire, 2 groupes d'élèves seront accueillis entre 8h35 et 8h45 et 2 autres entre 8h50 et 9H. A 12h pas de changement au regard du faible nombre d'enfant rentrant déjeuner à la maison. En fin de journée, le s2 groupes arrivés à 8h35 repartiront à 16h20 et les 2 groupes arrivés en second sortiront à 16h30

- L'entrée de l'école maternelle se fera par l'allée de Savoie comme d'habitude ; l'entrée de l'élémentaire se fera par le bout de l'allée de Bourgogne, côté salle de sport.

Il est demandé aux parents de respecter l'horaire de rentrée de l'enfant de manière à assurer la distanciation sociale à l'entrée de l'école.

- Accueil des élèves par leur enseignant : à l'arrivée des enfants, un passage aux toilettes est prévu pour le lavage, ainsi qu'au retour des récréations, avant et après le déjeuner ainsi qu'à chaque passage aux toilettes.
- Horaire de sortie : la sortie sera organisée de façon respecter les dispositions de distanciation physique des élèves.

▪ Organisation du fonctionnement de l'école :

- Rotation des groupes d'élèves : (préciser l'organisation de l'alternance)

En maternelle, les 4 groupes d'élèves seront accueillis tous les jours.
En élémentaire, les groupes de CP et de CE1 seront également accueillis tous les jours tandis que les groupes de CE2 et de CM1-CM2 seront accueillis un jour sur deux

L'école a été aménagée pour organiser les flux d'élèves dans les couloirs. Le sens de la circulation a été mis en place.

Dans la classe, l'aménagement a été fait pour maintenir la distanciation physique.

La stabilité des classes, des groupes et des élèves vise à réduire le brassage des élèves.

L'objectif est de limiter le croisement des élèves entre classes pour réduire le risque sanitaire.

Les points d'eau dans les classes ou dans les sanitaires sont équipés de savon et de serviettes jetables.

Dans la classe le matériel collectif et les jeux ont été rangés pour éviter les échanges.

De même dans la cour de récréation, les structures ont été neutralisées.

Les classes sont ventilées régulièrement pendant au moins 10 minutes.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels est assurée par les personnels de la mairie (ATSEM et agents d'entretien).

▪ Les enfants :



Une information sur la distanciation physique et les gestes barrière adaptée à l'âge des élèves sera communiquée le jour de leur rentrée et chaque élève bénéficiera de séances d'éducation à la santé. L'accueil et la sécurité physique des élèves sera une priorité pour s'assurer de leur bien-être psychologique.

Les premiers jours, les enfants seront invités à s'exprimer sur leur vécu pendant le confinement pour permettre le repérage des inquiétudes ou de l'anxiété. Les enseignants accompagnés des psychologues de l'éducation nationale pourront organiser ces temps d'écoute attentive pour pouvoir informer et rassurer les enfants.

Si la situation particulière d'un enfant semble préoccupante l'équipe pédagogique en informera les familles et pourra proposer l'intervention du psychologue de l'Éducation nationale et/ou du médecin scolaire.

▪ **Les personnels présents**

Personnels	Nombre de personnes en temps ordinaire	Nombre de personnes présentes
Directeur	1	1
Enseignants	19	18
Enseignants remplaçants	0	0
RASED	3	1
AESH	2	1
ATSEM	7	4
Agents d'entretien	7	4
Animateurs	/	/

▪ **L'enseignement :**

Chaque enseignant explicitera les priorités pédagogiques aux parents qui seront mises en œuvre conformément aux consignes de la circulaire du 4 mai 2020 relative à la réouverture des écoles maternelles et élémentaires.